

INTITULE DE LA FORMATION		Certibiocide Autres produits						
DOMAINE		Règlementation – Prévention – Sécurité						
CERTIFICATION		Certification du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires – RS6441 – Validité jusqu'au 01/01/2029						
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION		PUBLIC	PRÉREQUIS	Modalités et délais d'accès				
Répondre à l'obligation relative aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains produits biocides de type TP 8, 15 et 21 (produits de protection du bois, avicides, vertébrés et produits antislissement).		Chefs d'entreprise Salariés Demandeurs d'emploi	Savoir de base Maîtrise de la langue française	Accès : Sous 48 heures Selon financement				
CONTENU et COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES								
Thème réglementation des produits BIOCIDES		Thème prévention des risques pour l'environnement						
Objectifs :		Objectifs :						
<ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance du contexte réglementaire de la formation. Connaître la réglementation vis-à-vis des BIOCIDES. Définir les produits BIOCIDES. Connaître les produits autorisés et illégaux. Connaître la réglementation du transport et du stockage Identifier les oiseaux, xylophages, bio salissures, diagnostiquer et combattre. 		<ul style="list-style-type: none"> Identifier les risques pour l'environnement et les voies de contamination. Identifier les situations à risque. Prévenir les risques vis-à-vis de l'environnement. Prévenir les risques visant à limiter la dispersion des produits dans l'environnement. 						
Thème prévention des risques pour la santé		Thème préconisation pour limiter le recours aux produits rodenticides, insecticides et désinfectants						
Objectifs :		Objectifs :						
<ul style="list-style-type: none"> Identifier les risques vis-à-vis de l'homme utilisateurs et/ou consommateurs. Identifier les situations à risques. Réduire les risques pour les êtres humains. Savoir intervenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident. Se tenir informé. 		<ul style="list-style-type: none"> Evaluer comparativement l'utilisation des produits biocides et les techniques alternatives Méthodes et produits alternatifs Techniques de lutte intégrée Raisonnement des interventions, proposition d'intervention sans utilisation de produits biocides Organiser la veille sur l'évolution des techniques et réglementations Outils d'aide à la gestion des stocks/l'achat de produit, outils d'évaluation des systèmes ou des pratiques de lutte. 						
MODALITES PÉDAGOGIQUES		MODALITÉS D'ÉVALUATION						
Formation en présentiel		QCM de 30 questions (exigence de 20 bonnes réponses minimum) Attestation de formation						
DURÉE	DATES	LIEU DE LA FORMATION						
07 heures	Nous consulter	Centre de formation Beauséjour 33190 Gironde-sur-Dropt						
CONTACTS		FINANCEMENT						
Centre de formation BEAUSEJOUR - 05 56 71 10 01 www.cfpbeausejour.fr Responsable de l'action : Nathalie BIREAUD		Prix : 26 €/heure stagiaire en centre Parcours complet : 182 € Financement : formation éligible au financement selon statut						
INTERVENANT(S)		REUSSITE						
Equipe pédagogique du centre Intervenants professionnels, consultants		Certification : 100 % Satisfaction : 90 %						
CONDITIONS D'ACCUEIL								
Restauration et hébergement possibles au Centre de Formation								